

CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du Mardi 26 mai 2015

Président : Monsieur Robert de KERVÉGUEN, Maire de Vigny

Présents : Mesdames et Messieurs Claude DUMONT, Catherine DANEL, Marie-France PUGET, Patrick MADI, Jean FERLIER, Anick PERTUISOT, Alain PAVIOT, Christian EVRARD, Catherine BONNOUVRIER, Isabelle COT, Ana FAUVET, Philippe CORTES, Vincent GUILLOUËT, Delphine VALIN-HOBBE

La séance est ouverte à 20 h 30.

Madame Catherine DANEL a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire.

Chaque membre de l'assemblée a été destinataire du compte rendu de la dernière réunion en date du 28 avril 2015.

Aucune objection n'étant faite, le compte rendu est par conséquent approuvé.

Le Président propose de passer à l'ordre du jour.

COVOITURAGE : INTERVENTION DE LA CHARGÉE DE MISSION DU PNR :

Monsieur le Maire passe la parole à Madame Sandrine Chauffour, chargée de mission Plan Climat Energie au Parc naturel régional du Vexin français qui nous présente l'étude réalisée sur la mobilité dans le Vexin français.

Elle remet à l'assemblée les documents projetés qui font apparaître que 9 ménages du Vexin sur 10 possèdent une ou deux voitures qu'ils utilisent même pour les courtes distances. Peu de déplacements à pied par rapport à d'autres secteurs du périurbain mais une assez forte mobilité vélo en particulier le dimanche.

La part de déplacements des voitures particulières pour le domicile-travail est élevée car les transports en commun ne sont surtout efficaces que vers Paris.

En ce qui concerne le covoiturage, le PNR souhaite développer une expérimentation (auto stop organisé) en portant le projet au niveau de l'animation et de la communication.

Le Conseil Général serait intéressé par le processus et voudrait faire un essai sur 5 sites.

Une discussion s'engage et plusieurs suggestions ou remarques sont faites :

- Prévoir des points de rencontre (matérialiser par une borne et des panneaux avec des places de stationnement pour les véhicules)
- Demander la création d'une borne dans le parking Vinci de Cergy le Haut car après 21 h 15 il n'y a plus de bus.
- Plusieurs sites fonctionnent déjà mais pas sur des petites distances ou sont référencés avec une entreprise
- Des inquiétudes sur les personnes inconnues à transporter.

Monsieur le Maire remercie Madame Sandrine Chauffour de sa présentation ainsi qu'Isabelle Cot pour son étude sur le co-voiturage.

Madame Sandrine Chauffour quitte la séance en nous précisant qu'elle nous tiendra informé de l'avancée du projet.

SUIVI DES DOSSIERS EN COURS :

- Aménagement de la Place d'Amboise :

Un premier tracé provisoire a été fait pour délimiter les places de stationnement sur la place d'Amboise.

Les travaux sont prévus le mardi 9 juin jusqu'au vendredi 12 juin, après le départ des forains. Dans l'ilot qui va être créé pour indiquer les premières places, il est suggéré de faire des plantations à la place du béton désactivé. Le rond-point sera supprimé.

Un arrêté d'interdiction de stationner sera pris pendant cette période de travaux et une information sera faite auprès des riverains.

- Permanence des Services Fiscaux :

Une employée des services fiscaux a assuré deux permanences à la Mairie de Vigny pour aider les contribuables dans leur déclaration d'impôts les 7 et 12 mai. Elle a reçu 16 personnes dont la moitié de Vigny.

- Concours d'architecture « la maison contemporaine Vexinoise » :

Monsieur Claude Dumont a participé à une commission de jury au sein du PNR dans le cadre du concours d'idées d'architecture contemporaine Vexinoise. Participaient à ce jury, des représentants de communes, du PNR, des ABF, des architectes, des instructeurs de l'ABF.

L'objectif de ce concours est de faire :

- une avancée dans la transition des matériaux, des formes, et des aspects
- Un projet de vie ou cadre de vie pour les habitants
- L'intégration de ce nouveau bâti dans le paysage du village.

10 sites d'études avaient été proposés pour ce concours par des communes du Parc dont Vigny qui avait proposé un bâti à rénover au 26, rue Beaudouin (ancien garage communal).

Une cinquantaine d'équipes d'architectes se sont inscrits au concours et 28 dossiers ont été déposés. Il s'agissait d'attribuer des prix.

3 catégories ont concouru : bourg – village – projet isolé dans village.

Les deux dossiers qui ont été déposés sur le bâtiment de Vigny ont été classés dans les 10 premiers et le 1^{er} prix dans la catégorie « projet isolé dans village » a été attribué à un des deux projets de Vigny. Il est projeté ces deux projets.

- La Poste :

Le directeur de l'Union des Maires du Val d'Oise s'est proposé de recenser les difficultés des communes à l'égard des bureaux de poste afin de les transmettre à la commission départementale de présence postale, la présidente étant également vice-présidente du conseil départemental.

Un courrier lui a été adressé pour lui faire part de notre mécontentement sur les boîtes postales qui ont été supprimées au bureau de poste de Vigny.

- **Visite de la carrière :**

Le 21 mai près de 150 personnes ont participé à la journée porte ouverte de la réserve naturelle régionale du site géologique de Vigny-Longuesse accueillis par des membres du conseil départemental, le garde-animateur de la réserve mais aussi par Gilles Lemaire Guide du Vexin français et président de l'association Anes en Vexin pour une découverte de 45 minutes sur la géologie ainsi que sur la faune et la flore présentes sur le site.

Les visiteurs, ont également eu l'occasion de pouvoir côtoyer les moutons présentés au public le temps de cet évènement par Monsieur Laurent Duboc (éleveur), afin de parler de la gestion par pâturage effectué sur le site.

64 élèves des écoles de Vigny et de Longuesse ont bénéficié de la découverte du site par le biais d'une animation organisée l'après-midi.

- **Plantation des vivaces :**

Il s'avère que la saison est trop avancée pour planter des vivaces après la brocante et la fête foraine. Ces plantations se feront à l'automne et en attendant du gazon fleuri a été semé dans tous les parterres de la commune.

Madame Delphine Valin-Hobbe souhaiterait que ces plantations fassent l'objet d'une matinée éco-citoyenne ce qui permettrait d'y associer les enfants et d'inciter les habitants à fleurir.

Madame Catherine Danel demande si par mesure de sécurité, les herbes à proximité du carrefour de la Croix Jacquobot, au niveau des rosiers, peuvent être coupées. Il est suggéré la pose d'un miroir pour améliorer la visibilité des véhicules venant de la zone d'Activités.

Mesdames Marie-France Puget et Catherine Bonnouvrier souhaiteraient que les herbes soient coupées sur les bas-côtés de la rue Marie ainsi que dans l'allée située entre la rue Montmorency et l'impasse du Cardinal.

Monsieur le Maire fait savoir qu'actuellement un cantonnier est en arrêt maladie et le matériel est en cours de réparation dont l'épareuse.

Monsieur Claude Dumont a mis en place des pancartes au sujet des tontes tardives pour sensibiliser les habitants. Il a contacté Monsieur Lalloyer de Longuesse qui coupera l'herbe plus tard dans la saison.

DELIBERATIONS :

- **Convention Association Vie : emplois intérimaires :**

Le remplacement du personnel pour des périodes déterminées peut être assuré par le biais de contrats avec l'association de réinsertion Vexin Insertion Emploi (V.I.E.) de Cormeilles-en-Vexin qui met à la disposition auprès des collectivités territoriales des personnes en recherche d'emploi.

Le paiement du salarié est assuré par l'association, commune une agence d'intérim, et facturé aux collectivités.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à faire appel aux services de l'association V.I.E. chaque fois qu'il conviendra de pallier à l'absence d'un agent ou à l'occasion d'un accroissement temporaire d'activité.

Monsieur Damien Delafosse étant en congé maladie jusqu'au 24 juin, l'Association VIE nous a proposé une personne pour le remplacer pendant son absence : Monsieur Mathieu RUBILLON.

- **Demande de subvention réserve parlementaire (sénateur) : réfection d'un logement communal :**

L'assistant du sénateur Alain Richard nous a fait savoir que la Commune de Vigny pouvait présenter un dossier pour la réfection d'un logement communal. La subvention devrait être de l'ordre de 10 000 €.

Monsieur Claude DUMONT a consulté plusieurs entreprises pour les travaux de réhabilitation du logement situé au dessus de la supérette au 12, rue du Général Leclerc. La dépense devrait être de l'ordre de 35 000 € TTC, les travaux d'électricité seront effectués en régie par Monsieur Jean-Michel Maerten.

ASSAINISSEMENT :

Le Maire passe la parole à Madame Marie-France Puget.

- **Schéma directeur d'assainissement : assainissement autonome :**

Le SIAA (Syndicat Intercommunal d'Assainissement Autonome) s'est réuni en assemblée générale le 11 mai dernier. Madame Marie-France Puget fait un bref compte-rendu de cette réunion où il a été abordé les nouveaux aspects règlementaires et les missions du SIAA.

D'autre part, elle fait part de la demande de Monsieur et Madame Jean-Michel Jorelle concernant l'extension de leur centre équestre en la création d'une salle polyvalente pouvant contenir jusqu'à 200 personnes.

Ils rencontrent des difficultés pour se connecter au réseau d'assainissement collectif de la commune, chemin de Vernon, en raison du dénivelé important (30 m environ) qui impose l'installation de pompes de relevage surpuissantes et du point de raccordement communal trop éloigné entraînant une servitude sur un domaine privé.

Ils demandent l'autorisation de se mettre en assainissement autonome alors que dans le schéma directeur d'assainissement le centre équestre figure en assainissement collectif.

Après en avoir délibéré et compte tenu des contraintes techniques liées au raccordement d'assainissement actuel de la commune, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur et Madame Jean-Michel Jorelle à se mettre en assainissement autonome sous réserve que ce projet soit validé avec le syndicat intercommunal d'assainissement autonome (SIAA) et le service public d'assainissement non collectif (SPANC).

- **Dégradations de la station d'épuration :**

Des dégradations ont été constatées sur le dégraisseur de la station d'épuration. Une plainte a été déposée à la gendarmerie et une déclaration a été faite auprès de l'assurance qui a donné l'autorisation de démonter les pièces défectueuses pour réparation.

- **Réunion publique d'informations du 7 mai :**

Une cinquantaine de personnes ont assisté à la réunion publique d'informations. Les échanges ont été constructifs et les participants sont partis satisfaits.

TRAVAUX :

- Clocher de l'église :

L'assureur de la commune a été contacté et a demandé la constitution d'un dossier pour les dégradations constatées sur le clocher de l'église suite à un orage violent afin de pouvoir indemniser la Commune.

Monsieur Claude Dumont a demandé un devis à la Société TRECCANI du Plessis-Bouchard pour effectuer un diagnostic de la charpente et de la couverture de la pointe du clocher de l'église. Il en profiterait pour mettre en sécurité les éléments dangereux et prendre les dimensions et gabarits des boiseries en haut du clocher de façon à les faire exécuter d'avance. Il placerait également une bâche sur le sommet de l'église dans l'attente des travaux de réfection. La dépense s'élève à 2 897 € H.T.

Monsieur Vincent Guillouët attire l'attention sur la nécessité de faire un marché public en fonction du montant des travaux.

Une discussion s'engage car les travaux ne peuvent pas être chiffrés tant que le diagnostic n'est pas réalisé mais le fait de faire appel à une entreprise en particulier nous engage dans la réalisation des travaux.

- Bornage de chemins :

Deux géomètres ont été consultés, un sur Cergy et un sur Magny-en-Vexin pour le bornage des chemins de la sente aux fontaines aux malades et une partie du chemin de Vernon (derrière la gaudière) et le chemin entre le R.D 81 et le centre équestre chemin des fontaines.

Ces devis ont été déposés au PNR mais le dossier ne sera examiné qu'au 4^{ème} trimestre de l'année.

- Rénovation du club-house du tennis-club :

La réfection totale du club-house est terminée. Pour rappel, le Tennis-Club a pris en charge les matériaux et la mairie la main d'œuvre.

Le Conseil Municipal tient à remercier et à féliciter Monsieur Jean-Michel Maerten pour le travail réalisé.

Monsieur Claude Dumont fait remarquer que le bâtiment des vestiaires a été remis en état et qu'à l'automne, il est prévu des travaux d'isolation avec la pose d'une couche de laine de verre.

- Terrain de boules :

Le terrain de boules sera terminé cette semaine et sera donc inauguré lors de la fête du 6 juin.

COMMISSION ANIMATION, VIE ASSOCIATIVE, SPORT ET JEUNESSE :

Monsieur le Maire passe la parole à Madame Anick PERTUISOT, vice-présidente de la commission animation, vie associative, sport et jeunesse.

- Fête du 6 juin :

A la date de ce jour, 50 personnes et 18 enfants se sont inscrits.

La commission se réunira jeudi soir pour faire la mise au point.

Le SIEVA nous prêtera des feux clignotants et des banderoles fanions ont été commandées.

- Fête du 13 juillet :

Le Music Band de Poissy assurera l'animation pendant le défilé. Il faudrait réfléchir à un parcours différent de l'année dernière.

- Convention de partenariat avec le théâtre de l'usine :

La Mairie a signé une convention de partenariat avec la compagnie Hubert Jappelle qui gère le fonctionnement et la programmation du Théâtre de l'Usine à Eragny-sur-Oise.

Un tarif préférentiel est consenti aux habitants de Vigny.

D'autre part, la compagnie proposera une représentation théâtrale dans la salle des fêtes de Vigny, date à convenir.

INFORMATIONS DIVERSES

RECENSEMENT DE LA POPULATION :

L'INSEE nous informe que le recensement des habitants de la commune se déroulera du 21 janvier au 20 février 2016.

Il y a lieu dans un premier temps de nommer le coordonnateur communal qui sera responsable de la préparation, puis de la réalisation de la collecte du recensement.

Monsieur Alain PAVIOT accepte d'être le coordonnateur communal.

PROCEDURE DE PERIL IMMINENT :

La mairie a été alertée sur le fait que des tuiles du toit de la maison de Monsieur Belhomme au 11, rue de Rouen au Bord'Haut de Vigny tombaient sur la voie publique.

Monsieur Belhomme a été mis en demeure, par lettre recommandée, de prendre toutes les mesures nécessaires de façon urgente de mise en sécurité et remise en état afin de mettre fin à cette situation.

Le propriétaire n'ayant engagé aucuns travaux de confortement, la mairie a engagé une procédure de péril imminent avec désignation d'un expert par le Tribunal pour évaluer les travaux à réaliser par le propriétaire et le mettre en demeure de les exécuter.

Si le propriétaire ne réalise pas les travaux, la commune doit les faire exécuter et à charge de la commune à se retourner contre le propriétaire pour le remboursement des frais engagés.

La Mairie a d'ailleurs fait le nécessaire pour installer un périmètre de sécurité.

COMITE DES FETES DE VIGNY :

Monsieur le maire tient à rappeler l'historique :

Le Comité des Fêtes de Vigny, association Loi 1901, a été créé en 1957 et à l'origine servait à financer les bals, la fête communale et prenait aussi part à l'organisation de la fête cantonale.

Un compte courant a été ouvert à sa création à la banque postale et les personnes autorisées à effectuer les opérations sur ce compte étaient Messieurs Yves de Kervéguen décédé en 2007, le Maire et son 1^{er} adjoint, Jacques Martin décédé en 1999.

Ce comité recevait une subvention annuelle de la commune et percevait la recette des locations de la salle des fêtes.

Au regard de l'administration postale, plus aucune utilisation de ce compte n'est possible depuis le décès de ses deux signataires.

Les seuls mouvements du compte postal sont les frais de gestion que la poste continue de prélever.

Le solde créditeur du compte est de 20 439 € et l'association ne remplissant plus depuis 2007 son objet devant l'impossibilité de convoquer une assemblée générale et de renouveler ses dirigeants, Monsieur le Maire a sollicité, auprès du Président du tribunal de grande instance de Pontoise, la dissolution de cette association pour « justes motifs » et que l'actif de cette association soit transféré au profit de la commune de Vigny en tant que collectivité locale.

COLLEGE DE VIGNY :

Monsieur le Maire passe la parole à Madame Catherine Danel qui a assisté à la réunion du Conseil d'Administration du Collège de Vigny le 21 Mai dernier.

Madame Joëlle NICOLAS, la principale, a annoncé son départ pour le collège de Marines. Elle sera remplacée par la principale adjointe du LEP de Chars.

D'autre part, une motion a été prise par tous les enseignants et les deux fédérations de parents d'élèves qui ont décidé de voter contre la répartition de la DGH (Dotation Globale Horaire) qui subit des coupes drastiques. Une manifestation devant l'Inspection Académique est organisée mercredi 27 mai à 14 heures. Monsieur Claude Dumont représentera la commune de Vigny.

COMMISSION ECONOMIQUE ET DES FINANCES :

La commission économique et des finances se réunira le mardi 23 juin 2015 à 20 heures.

REUNION SUR LES NAP :

Une réunion pour présenter les nouvelles activités périscolaires de l'année 2015/2016 aura lieu le jeudi 11 juin à 20 h 30.

COMMISSION INFORMATION COMMUNICATION :

Madame Anna Fauvet propose de réunir la commission information, communication le mardi 2 juin à 20 heures pour la parution des prochaines brèves.

COMMISSION ENVIRONNEMENT, PATRIMOINE ET URBANISME :

Madame Delphine Valin-Hobbe fait savoir que dans le cadre de la journée du patrimoine la commission propose un rallye pédestre le dimanche 20 septembre à 14 h 30 ainsi qu'une exposition « à la croisée des chemins d'hier et d'aujourd'hui : César, Brunehaut, Paris Londres », dans la salle aux miroirs avec de nombreuses animations et énigmes. Les trois premières équipes gagnantes seront récompensées par des lots.

D'autre part, des devis ont été sollicités pour la remise en état du tableau de mise au tombeau qui est très endommagé.

Il est proposé d'apposer des vignettes présentant les deux tableaux situés dans la salle de réunion du Conseil Municipal et un descriptif plus détaillé du tableau Mise au tombeau également appelé le Transport du Christ au tombeau.

L'ordre du jour étant épuisé, le président passe la parole aux membres présents.

QUESTIONS DIVERSES :

- Madame Catherine Bonnouvrier fait savoir que Philips Lighting propose des solutions « clés en mains » pour équiper l'éclairage public en LED avec un financement sur plusieurs années. L'avantage est que l'éclairage est équipé totalement en LED en une seule fois.

Monsieur le Maire rappelle à ce sujet qu'une étude a été faite sur l'éclairage public et qu'il est bien prévu des travaux mais que la commune ne peut financièrement prendre en charge à elle seule. C'est pour cette raison qu'un dossier a été déposé au SIERC cette année, et que l'on espère que ce dossier sera validé en 2016.

- Monsieur Claude Dumont fait savoir que la pompe à injection est hors service sur la grosse tondeuse qui est utilisée pour la tonte du stade.

Monsieur Robert de Kervéguen va évoquer, lors de la réunion de l'amicale des maires et adjoints de l'ancien canton de Vigny, le fonctionnement d'un groupement de commandes pour les communes voisines et tout son intérêt.

La prochaine réunion du Conseil Municipal est fixée au Mardi 30 juin 2015 à 20 h 30.

Dans l'assistance, Monsieur Jean Jolivard aimerait connaître l'origine du nom des Ormeteaux et du Clos Forget.

La séance est levée à 23 h 20.